

**Bulletin de l'Association**  
DES  
**Professeurs de Mathématiques**  
de l'Enseignement Secondaire Public

---

SOMMAIRE

---

PREMIÈRE PARTIE

- I. Assemblée générale.
- II. Réunions du Comité.
- III. Démarches du Bureau.
- IV. Communications.
- V. Actes et Documents officiels.

DEUXIÈME PARTIE

Elections au Conseil supérieur de l'I. P.

---

## ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

---

- Président :* MM. GROS, 15, rue de l'Estrapade, Paris, V<sup>e</sup>.
- Vice-Présidents :* BONIN, 28, rue Voltaire, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).  
M<sup>me</sup> SALOMON, 183 bis, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, IX<sup>e</sup>.
- Secrétaires :* MM. SAINTE-LAGÜE, 3, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).  
WEILL, 6, rue Leclerc, Paris, XIV<sup>e</sup>.
- Trésorier :* SERRIER, 21, rue Taine, Paris, XII<sup>e</sup>.
-

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
DES  
**Professeurs de Mathématiques**  
de l'Enseignement Secondaire public

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

- I. Assemblée générale (14 Avril 1912).
- II. Réunions du Comité (14 Avril, 9 Juin).
- III. Démarches du Bureau.
- IV. Communications.
- V. Arrêté allégeant les programmes de mathématiques (4 Mai).  
Mutations.

DEUXIÈME PARTIE

- Elections au Conseil supérieur de l'I. P. :
1. Circulaire de M. Huard.
  2. Résultats des élections.

---

---

PREMIÈRE PARTIE

**I. Assemblée générale du 14 avril 1912**

La séance est ouverte à neuf heures et demie sous la présidence de M. GRÉVY.

**Rapport du Trésorier**

Le trésorier donne lecture du rapport suivant :

*Situation du 14 avril 1912*

Nombre actuel d'adhérents : 470.

126 membres n'ont pas encore envoyé leur cotisation pour l'année 1911-1912 ; il y en a même 12 qui sont en retard de deux cotisations.

RECETTES

Solde créditeur au 22 avril 1911 .....	285 80
360 cotisations à 2 francs .....	720
	<hr/>
Total .....	1.005 80

DÉPENSES

Factures Téqui, imprimeur .....	275 10
Facture Coueslant, imprimeur .....	37 05
Annonce à l' <i>Officiel</i> .....	15
Pourboire au concierge du Lycée Louis-le-Grand ...	5
Pourboire au concierge du Musée pédagogique .....	5
Frais de correspondance de M. Sainte-Laguë, secrétaire	43 15
Frais de correspondance de M. Weill, secrétaire ....	15 50
Frais de correspondance du trésorier .....	24 80
	<hr/>
Total .....	420 60
	<hr/>
Actif au 14 avril 1912 .....	585 20

Ce rapport est approuvé à l'unanimité. L'Assemblée vote des remerciements au trésorier et décide que des lettres de rappel seront envoyées aux membres de l'Association qui n'ont encore payé aucune cotisation.

**Question du dessin géométrique**

M. GRÉVY informe l'Assemblée qu'à la suite des démarches qui ont été faites auprès de l'Administration, l'horaire n'a pas encore été touché ; mais il est probable qu'après la session de juillet du Conseil supérieur de l'Instruction publique, on supprimera une demi-heure de mathématiques dans les classes de seconde C et D et peut-être une demi-heure de mathématiques en Première C et D. L'Administration tient à conserver le dessin d'architecture et de machines et on ne peut espérer qu'elle consente à ce que ces deux heures soient consacrées à un dessin exclusivement « géométrique ». M. GRÉVY propose de demander que sur ces deux heures, une heure soit consacrée au dessin géométrique et une heure au dessin graphique.

Après une discussion à laquelle prennent part : MM. HUARD, GROS, POUTHIER, etc., l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

*L'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement secondaire public affirme la nécessité d'établir des exercices pratiques de géométrie analogues aux exercices pratiques de sciences physiques et naturelles, sous la direction du professeur de mathématiques de la classe.*

*Ces exercices seraient établis dans les classes de 4<sup>e</sup> A et de 3<sup>e</sup> A*

*et dans les trois années du second cycle scientifique comme ils le sont déjà dans les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> B. Dans les trois années du second cycle scientifique, une des deux heures de dessin géométrique serait réservée à ces exercices, l'autre heure restant consacrée au dessin d'architecture et de machines.*

**Remplacement de la question de cours au baccalauréat par des problèmes très faciles qui seraient des applications directes du cours.**

M. GRÉVY lit une lettre de M. MENGEL de Perpignan qui est tout à fait opposé à cette suppression. La question de cours est un excellent moyen pour obliger les élèves à travailler et elle permet d'entraîner les deux tiers de la classe. Le Président lit encore une lettre des professeurs du LYCÉE DE CHARTRES qui sont au contraire partisans de la suppression de la question de cours.

M. POUTHIER, auteur de la proposition, dit qu'il a été amené à la faire par son expérience d'examineur au baccalauréat. Il a constaté la médiocrité des compositions en ce qui concerne les questions de cours qui sont souvent traitées par cœur, quelquefois copiées et ne permettent pas de juger de la valeur du candidat.

Après discussion, la proposition de M. Pouthier est repoussée.

**Modification aux statuts**

Après une discussion à laquelle prennent part M. COMBET, Mme VI-MEUX, M. GROS, l'Assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts de l'Association et adopte la rédaction suivante :

*Article 9. — Un Comité central est chargé de l'Administration de l'Association. Il est composé :*

*1° Du représentant des professeurs de mathématiques des Lycées au Conseil supérieur de l'Instruction publique et du représentant des professeurs de sciences des Collèges, lorsqu'il est mathématicien ;*

*2° De vingt membres élus pour quatre ans par l'Assemblée générale ordinaire et renouvelables chaque année par quart. Le sort décidera des trois premiers quarts sortants. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles.*

*Les membres du Comité sont élus au scrutin de liste et à bulletin secret. Le vote est personnel ; le vote par correspondance est admis.*

*Le Comité se réunit au moins trois fois par an. L'ordre du jour établi par le Bureau doit être communiqué huit jours avant la date de la réunion, sauf en cas d'urgence. En Comité, le vote est personnel ; le vote par procuration est admis.*

**Renouvellement du Comité**

Sont élus les membres du Comité sortant et, en outre, MM. BIOCHE et GROS en remplacement de MM. HUARD et MONTEL, le premier membre de droit, le second non éligible.

Un membre de l'Association fait remarquer que la nouvelle rédaction de l'article 9 des statuts nécessiterait la nomination d'un nouveau membre du Comité en remplacement de M. Bonin qui devient membre de droit. M. BONIN fait observer que les membres de l'Association n'ont pas été informés de la modification concernant le représentant des Collèges au Conseil supérieur de l'Instruction publique et que cette élection ne peut avoir lieu de suite ; la nouvelle rédaction de l'article 9 aura son effet à partir de l'année 1913.

## II. Réunions du Comité

### 1. SÉANCE DU 14 AVRIL 1912

Le Comité s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale du 14 avril, sous la présidence de M. GRÉVY.

D'après la nouvelle rédaction des statuts, le Comité est renouvelable par quart ; les membres sortants ne sont pas rééligibles. Il est procédé au tirage au sort des trois premiers quarts sortants. On obtient les résultats suivants :

#### *Membres du Comité sortant*

En 1913	En 1914	En 1915	En 1916
MM. SERRIER	MM. LESGOURGUES	M <sup>me</sup> FICQUET	MM. SAINTE LAGÛE
BONIN	MELLECEUR	MM. COMMANAY	BIOCHE
CHALORY	NIFENECKER	GILLAUT	M <sup>me</sup> VIMEUT
LEMAIRE	M <sup>me</sup> SALOMON	GRÉVY	MM. MAROTTE
DELCOURT	M. WEILL	GROS	VINET

M. GRÉVY déclare qu'il renonce aux fonctions de Président de l'Association. Il propose la nomination de M. GROS à ces fonctions. M. Gros est nommé Président de l'Association ; les autres membres sont réélus.

Le Comité remercie M. Grévy pour les services qu'il a rendus à notre société.

### 2. SÉANCE DU 9 JUIN 1912

La séance est ouverte à neuf heures et demie, sous la présidence de M. GROS.

M. GROS remercie le Comité en quelques mots. Il pense que les suffrages de ses collègues se sont adressés à l'auteur du projet de reclassement des professeurs. Il annonce que ce projet est en bonne voie et qu'il sera mis en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1913.

Le Comité aborde l'étude des questions à l'ordre du jour.

### Préparation du prochain Bulletin

Le Comité décide, sur la proposition de M. GROS, de conserver le format du dernier numéro, ce qui aura l'avantage d'utiliser la composition du *Bulletin* de la Fédération lorsque ce *Bulletin* publiera des documents qu'il sera utile de faire connaître aux membres de l'Association.

Il est décidé que les prochains bulletins se composeront de deux parties, savoir :

1° *Une partie officielle*, dans laquelle figureront les comptes rendus des Assemblées générales et des réunions du Comité et plus généralement tout ce qui engage l'Association ; cette partie renfermera tous les actes et documents publiés par l'Administration.

2° *Une partie non officielle*, dans laquelle figureront, par exemple, les circulaires des candidats au Conseil supérieur de l'Instruction publique, au Conseil académique, les résultats des élections, etc. ; cette partie contiendrait les rapports concernant les études envoyées au Comité par les membres de l'Association.

Après avis du trésorier, le Comité décide qu'il sera publié chaque année quatre bulletins de seize pages. Le *Bulletin* pourra exceptionnellement avoir 24 pages.

M. GROS propose de mettre dans la partie officielle toutes les mutations des professeurs de mathématiques, sociétaires ou non.

Mme SALOMON fait remarquer que dans l'enseignement féminin les professeurs ne sont pas toujours spécialisées et qu'il faudra publier pour cet enseignement les mutations des professeurs de sciences.

La proposition de M. GROS est adoptée.

### Question à mettre à l'étude pour l'année 1912-1913. —

M. GROS propose d'apporter quelques précisions à la rédaction des statuts, sans en modifier l'esprit général.

Il résulte de la discussion de cette proposition qu'une modification des statuts n'est pas urgente.

M. GROS propose aussi de mettre à l'étude la question suivante : « La spécialisation dans l'enseignement des mathématiques : professeurs de classes élémentaires, professeurs de spéciales ; à quel moment doit-elle se faire ? »

Après une discussion prolongée, le Comité estime, à la majorité, que cette question est de nature à diviser les membres de l'Association et la proposition de M. GROS est ajournée.

M. BICHOE fait remarquer qu'il suffit de lire un certain nombre de questions posées au baccalauréat dans une même session pour voir combien elles sont inégales. Il propose de mettre à l'étude les moyens qui permettraient d'améliorer cet état de choses.

M. HUARD propose de mettre à l'étude la question suivante : *N'y aurait-il pas intérêt à unifier les notations et les définitions mathématiques et dans quelle mesure ?* Il justifie cette proposition en fai-

sant observer que les élèves éprouvent souvent des difficultés à suivre la classe en changeant d'établissement ou simplement en passant dans une autre classe du même établissement, parce que les professeurs n'emploient pas les mêmes notations, ni les mêmes définitions. Il pense que cette unification serait possible sans restreindre la liberté du professeur.

Le Comité adopte les propositions de MM. BIOCHE et HUARD.

---

### III. Démarches du Bureau

---

Le nouveau Bureau de l'Association a été présenté à M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris par M. Huard le 25 avril dernier.

---

### IV. Communications

---

#### Avis du Trésorier

Les membres de l'Association qui n'ont pas encore versé leur cotisation sont instamment priés d'en envoyer le montant sans retard au Trésorier, M. SERRIER, 21, rue Taine, Paris, XII<sup>e</sup> par BON DE POSTE OU MANDAT-POSTE exclusivement.

#### Avis

Le Comité a décidé, dans sa séance du 9 juin, de mettre à l'étude la question suivante : *N'y aurait-il pas intérêt à unifier les notations mathématiques et dans quelle mesure ?*

Les membres de l'Association qui désirent participer à cette étude sont priés d'adresser leurs communications à M. HUARD, rapporteur provisoire, 4, rue de Lille, Paris, VI<sup>e</sup>. Ils devront faire suivre ces communications de la liste des définitions et des notations qu'ils proposent.

#### Nouveaux membres

M<sup>me</sup> LÉVY-LEHMANN, Pontoise.

M<sup>lle</sup> PICOT, Nancy.

M<sup>lle</sup> LAURENT, Nantes.

M. ARTIGON, Brest.

---

## V. Actes et documents officiels

ARRÊTÉ allégeant les programmes de mathématiques, de physique, de chimie et de sciences naturelles dans les lycées et collèges de garçons.

Du 4 mai

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,

Vu les arrêtés des 31 mai 1902, 27 juillet et 8 septembre 1905, 5 août 1909 ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont modifiées comme suit les programmes des sciences mathématiques et du dessin géométrique, des sciences physiques et chimiques et des sciences naturelles dans les classes des lycées et collèges de garçons :

### SCIENCES MATHÉMATIQUES

#### CLASSE DE SIXIEME A

##### Calcul

Aucune modification.

#### CLASSE DE SIXIEME B

##### Calcul

Suppression du dessin géométrique.

#### CLASSE DE CINQUIEME A

##### Calcul

Aucune modification.

*Conseils généraux.* — En expliquant le système métrique, les questions d'intérêt, etc., le professeur commencera à habituer les élèves à l'usage des lettres et des formules simples. Pour le reste, l'emploi de la méthode algébrique permettra d'éviter les raisonnements, qui, lorsqu'on veut les formuler dans le langage ordinaire, se présentent sous une forme compliquée et difficile à retenir (règle de fausse position, etc.). L'enseignement donné dans cette classe ne comporte aucune théorie des équations.

Le professeur devra donc habituer les élèves à mettre les problèmes en équation, en ne parlant que de quantités concrètes, et, dans la résolution des équations, il devra faire expliquer la transformation en se plaçant toujours au point de vue concret.

CLASSE DE CINQUIEME B

**Géométrie et dessin géométrique**

On supprime « mesure des angles » en géométrie.

A la suite du programme de géométrie, pour faire corps avec lui, on ajoute :

« Exécution, avec les instruments, des constructions expliquées dans le cours de géométrie. — Problèmes et exercices simples se rapportant également au cours de géométrie ; exécution graphique de la solution trouvée ». Le reste du programme de dessin géométrique est supprimé.

CLASSE DE QUATRIEME A

**Arithmétique**

En arithmétique, on supprime : « Produit d'une somme ou d'une différence par un nombre »..... « Proportions ».....

En géométrie, on supprime « mesure des angles ».

CLASSE DE QUATRIEME B

**Géométrie et dessin géométrique**

On supprime dans le programme de géométrie :

.....« Pantographe »..... « Construction de quelques courbes simples, telles que la cissoïde, les conchoïdes, etc. ».

On ajoute à la suite de ce programme, pour faire corps avec lui :

« Exécution, avec les instruments, des constructions expliquées dans le cours de géométrie. Problèmes et exercices simples se rapportant également au cours de géométrie ; exécution graphique de la solution trouvée.

« Construction graphique de lieux géométriques. Tracé des courbes à la plume ».

Le dessin géométrique restant est supprimé.

CLASSE DE TROISIEME A

**Arithmétique**

Rapports et proportions.

**Algèbre**

On supprime : ..... « Identité :  $x^3 - a^3 = (x - a)(x^2 + ax + a^2)$  », .....  
..... « Inégalité du premier degré à une inconnue ».

**Géométrie**

On supprime : .....« Pantographe ».....

CLASSE DE TROISIEME B

**Algèbre**

On supprime :

..... « Identité :  $x^m - a^m = (x - a)(x^{m-1} + ax^{m-2} + \dots + a^{m-1})$  ».

On supprime : « Variations du trinôme du second degré, de la fonction  $\frac{ax+b}{a'x+b'}$  ; représentation graphique » et on remplace par :

« variations de  $x^2$  et  $\frac{1}{x}$  ; représentation graphique ».

**Géométrie**

On supprime : ..... « projection d'un cercle ; ombres d'une figure plane sur un plan en géométrie cotée ».....

« Projections ; ombres propres et portées sur un plan ».....

« Cône et cylindre circonscrits. Surface de révolution ».....

« Ombres propres et portées sur un plan ».....

« Indications propres à faciliter l'exécution du lavis ».....

Aucune modification n'est apportée au régime actuel de l'enseignement de la comptabilité.

Le programme de dessin géométrique actuel est remplacé par le suivant :

« Exemples d'ombres usuelles et pratique raisonnée du lavis. Dessins géométriques, dans lesquels entreront des lignes droites et des cercles, empruntés à des motifs de décoration de surfaces planes : parquets, dallages ; mosaïques ; vitraux ; lavis à l'encre de Chine et à la couleur de quelques-uns de ces dessins ».

CLASSES DE SECONDE A ET B

Aucune modification au programme obligatoire actuel.

CLASSES DE SECONDE C ET D

**Algèbre**

On supprime : . . . . .

« Identité :  $x^m - a^m = (x - a)(x^{m-1} + ax^{m-2} + \dots + a^{m-1})$  ».....

« Notion de la dérivée ; signification géométrique de la dérivée. Le signe de la dérivée indique le sens de la variation ; applications à des exemples numériques très simples et, en particulier, aux fonctions étudiées précédemment ».

**Géométrie**

On supprime : . . . . .

« Translation d'une figure plane de forme invariable » . . . . .

« Mouvement de rotation autour d'un point. Tout déplacement

d'une figure plane de forme invariable dans son plan se ramène à une rotation ou à une translation » . . . . .

« du pentédécagone » . . . . .

*Le programme de dessin géométrique n'est pas modifié. Chaque fois que ce sera possible, on confiera l'enseignement du dessin géométrique dans le second cycle au professeur de mathématiques de la classe.*

## CLASSES DE PREMIERE A ET B

### Algèbre et Géométrie

Aucune modification au programme obligatoire actuel.

## PROGRAMMES FACULTATIFS

### PROGRAMMES

*Algèbre.* Notions de la dérivée ; signification géométrique de la dérivée. Le signe de la dérivée indique le sens de la variation ; applications à la variation des fonctions  $\frac{ax+b}{ax+b}$ ,  $ax^2+bx+c$ .

*Géométrie.* Homothétie et similitude dans le plan. Homothétie dans l'espace.

Notions sur les polygones réguliers.

Trièdres.

*Trigonométrie.* Le programme sera le même que celui de la classe de première C et D, moins ce qui concerne les problèmes de division des arcs.

Le professeur chargé d'un enseignement facultatif reste juge des développements qu'il croira pouvoir donner aux diverses parties du programme correspondant, suivant la force des élèves auxquels il s'adresse. Toutefois, il lui est recommandé de donner des notions sur toutes les parties de ce programme.

## CLASSES DE PREMIERE C ET D

### Géométrie

On supprime :..... « Translation. Rotation autour d'un axe »..... « Polyèdres semblables »..... « Notions sommaires sur les symétries du cube et de l'octaèdre régulier », et on remplace « Rapport des volumes de deux polyèdres semblables » par « Rapport des volumes de deux polyèdres homothétiques ».

### Géométrie descriptive

On supprime :..... « Application aux problèmes d'ombres et de sections planes de prismes et de pyramides »..... « Application à la construction de polyèdres simples »..... « Ombres et sections planes ».

### Trigonométrie

On supprime : « ..... Expression de la forme :  $a \cos (\omega t + \alpha) + b \cos (\omega t + \beta)$ , où  $t$  désigne la variable..... »

On remplace : « Relations entre les côtés et les angles d'un triangle. Résolution des triangles »,

par : « Relations entre les côtés et les angles d'un triangle. (On ne s'occupera pas de l'équivalence des systèmes). »

Aucune modification au dessin géométrique.

### Algèbre

On remplace le programme actuel par le suivant :

« Equation et trinôme du second degré. Exemples numériques où la variable peut être une ligne trigonométrique.

Notion de la dérivée; signification géométrique de la dérivée. Le signe de la dérivée indique le sens de la variation; applications à la variation des fonctions  $\frac{ax+b}{a'x+b'}$ ,  $ax^2+bx+c$ ,  $ax+b+\frac{c}{x}$ , et à la variation de la fonction  $ax^3+bx^2+cx+d$  où les coefficients sont numériques.

Etude d'un mouvement rectiligne uniforme ou uniformément varié.

Définition de la vitesse et de l'accélération dans un mouvement rectiligne par les dérivées.

### CLASSE DE PHILOSOPHIE A

*Fonctions d'une variable.* — Représentation graphique de la variation d'un phénomène qui dépend d'une seule variable; courbes des températures, des pressions; application à la statistique. Notion de fonctions; représentation graphique de fonctions très simples :

$$y = ax, y = ax + b, y = x^2, y = x^3, y = \frac{1}{x}$$

Construction d'une droite définie par une équation numérique du premier degré entre  $x, y$ ; pente ou coefficient angulaire, ordonnée à l'origine. Coefficient angulaire de la droite qui joint deux points.

Usage du papier quadrillé. Résolution de deux équations numériques du premier degré à deux inconnues par l'intersection de deux droites.

*Dérivées.* — Dérivée d'une somme, d'un produit, d'un quotient, de la racine carrée d'une fonction.

Variation des fonctions  $\frac{ax^2+bx+c}{a'x^2+b'x+c'}$  et  $ax^3+bx^2+cx+d$  où les coefficients ont des valeurs numériques.

Vitesse dans le mouvement rectiligne varié.

Applications numériques nombreuses tirées de la géométrie et se rapportant aux aires (rectangle, parallélogramme, triangle, trapèze,

cercle, cylindre droit, cône droit, zone, sphère) et aux volumes (parallélépipède, prisme, pyramide, cylindre, cône, sphère).

Ces applications numériques seront l'occasion d'une révision du système métrique et des règles de calcul des nombres entiers, des fractions ordinaires et des fractions décimales.

*Géométrie.* — Etude des propriétés élémentaires de l'ellipse, de l'hyperbole et de la parabole.

*Trigonométrie.* — Résolution des triangles ; applications numériques.

Le programme précédent étant facultatif et n'ayant pas de sanction, le professeur jouira de la plus grande liberté pour adapter son enseignement à la force et aux besoins de ses élèves. Il ne sera nullement tenu de traiter tout le programme et pourra — s'il n'a comme élèves que de futurs médecins sortant de Première A et B et n'ayant pas suivi la conférence facultative de mathématiques — se borner à « la révision du système métrique, et des règles de calcul des nombres entiers, des fractions ordinaires et des fractions décimales » avec de nombreuses applications.

### **Cosmographie**

Système de Copernic.

Le Soleil, ses dimensions, sa distance à la Terre. Notions sommaires sur la constitution physique, la rotation, les taches du Soleil.

(Pas d'autres modifications).

ART. 2. — Le présent arrêté recevra son effet à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1913. Toutefois, en ce qui concerne les sciences mathématiques..., les candidats au baccalauréat ne pourront à partir de la session du mois de juillet 1913 inclusivement être interrogés sur les matières supprimées dans les programmes modifiés.

---

### **CIRCULAIRE relative aux programmes modifiés des sciences mathématiques**

Du 23 mai

(EXTRAITS)

Les changements introduits dans les programmes de 1902 se bornent à de simples allègements ; mais ceux-ci correspondent à un besoin généralement exprimé. Certes, depuis dix ans, l'enseignement scientifique a grandement progressé ; il est devenu plus vivant et plus pratique, mieux adapté aux données récentes de la science ; l'introduction de travaux pratiques, le choix pour les mathématiques et pour la physique d'exemples et de problèmes empruntés à la réalité, le concours du dessin géométrique venant illustrer la théorie ont produit incontestablement les plus heureux effets ; il serait dès lors fâcheux d'apporter des changements profonds, et qui paraîtraient sans doute prématurés, à des programmes que le savoir et le

zèle de nos professeurs viennent à peine de mettre au point, et dont les résultats s'affirment chaque jour davantage. Mais il n'en est pas moins vrai, l'expérience l'a montré, que, dans certaines disciplines, les programmes étaient restés un peu trop indéterminés et qu'il a paru nécessaire de leur tracer des limites plus précises.

On est donc en droit d'affirmer que, si l'allègement des programmes scientifiques répond à un désir exprimé par le Sénat lors de la discussion du budget, il donne aussi satisfaction aux vœux du corps enseignant lui-même.

J'attends les meilleurs effets de ces diverses modifications et je sais que l'expérience des professeurs saura, tout en profitant des simplifications, maintenir à son niveau, fortifier même encore la culture scientifique, si précieuse, qui est donnée à nos élèves, sans aucun dommage, d'ailleurs, pour leur culture littéraire.

GUIST'HAU.

## Mutations

Nous publierons dans chaque *Bulletin* la liste des mutations concernant les professeurs de Mathématiques des Lycées et Collèges de garçons et des Lycées, Collèges et Cours Secondaires de Jeunes Filles. La première colonne contiendra le nom du professeur, la deuxième, le nom de l'établissement qu'il quitte, la troisième, celui de l'établissement où il est nommé. Dans la dernière colonne, le mot « Retraite » indique que le professeur est admis à faire valoir ses droits à la retraite, le mot « Nomination » que ce professeur n'appartenait pas encore à un des cadres énumérés plus haut.

Les initiales L, C, S sont des abréviations pour Lycée, Collège, Cours secondaire.

Le nom des membres de l'Association est suivi d'une astérisque (\*).

NOM DU PROFESSEUR	DE.....	A.....	OBSERVATIONS
MM. Morienne	Versailles (L)		Retraite
Mans *	Albi (L)		»
Blain *	Angers (L)		»
Chanel	Bourg (L)		»
Jay	Chambéry (L)		»
Léhr	Montauban (L)		»
Rebuffel	Nice (L)		»
Fournery *	Orléans (L)		»
Labérenne	Orléans (L)		»
M <sup>lle</sup> Tourneur		Laon (C)	Nomination
MM. Pau		Civray (C)	»
Ambrosi		Pertuis (C)	»
M <sup>lle</sup> Millet		Dondé (C)	»
MM. Villebrun	Lannion (C)		
Eyraud		Lannion (C)	Nomination
Marchand	Versailles (L)		Retraite
Méric *		Gap (L)	Nomination
M <sup>me</sup> Desnuelle	Lons-le-Saunier (L)	Roanne (L)	
M. Simon *	Arnay-le-Duc (C)	Lure (C)	

## DEUXIÈME PARTIE

---

### Election au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique

---

#### 1. Circulaire de M. Huard

*Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1912.*

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

En me chargeant, en octobre dernier, de les représenter au Conseil Supérieur de l'I. P., les Agrégés de Mathématiques m'ont témoigné une confiance et fait un honneur, dont je sens tout le prix, et dont je tiens avant tout à leur exprimer ma profonde gratitude.

Au moment où je viens vous prier de vouloir bien me renouveler mon mandat, je n'insisterai pas sur ce qui est relatif aux intérêts généraux de l'E. S., à la situation du personnel et à la collaboration de votre représentant avec la Fédération nationale. Je vous ai fait, il y a six mois, sur ces différents sujets, des déclarations que vous avez bien voulu approuver et que je renouvelle.

En ce qui concerne plus particulièrement l'enseignement des Mathématiques, je tiens à vous rendre compte de ce que j'ai fait et de ce que je me propose de faire si vous me faites l'honneur de me conserver votre confiance.

A la suite des promesses faites au Sénat par M. Steeg, alors ministre de l'I. P., la Direction de l'E. S. étudia en novembre dernier un projet d'allègement des différents programmes. Pour les Mathématiques, le nouveau programme fut préparé avec la collaboration des inspecteurs généraux, de votre représentant et du Président de l'Association des Professeurs de Mathématiques. Les simplifications proposées étaient d'ailleurs légères et se bornaient souvent à de simples déplacements, comme par exemple l'étude des dérivées reportée de 2<sup>e</sup> en 1<sup>re</sup>. Aussi, ce programme, approuvé par la section permanente, fut-il adopté à l'unanimité par le Conseil Supérieur à la session de janvier. Il était d'ailleurs entendu que cette adoption n'impliquait nullement une réduction de l'horaire. Il en fut de même des programmes de Physique, Chimie et Histoire naturelle, préparés dans des conditions analogues. Les autres programmes n'étant pas prêts, leur examen fut remis à la session de juillet.

Les nouveaux programmes de Mathématiques présentent une innovation intéressante en ce qui concerne le dessin géométrique. Supprimé en 6<sup>e</sup> B, celui-ci est, dans les autres classes du 1<sup>er</sup> cycle,

incorporé au cours de Mathématiques, dont il est en quelque sorte le complément, et confié au même professeur. J'aurais aimé qu'il en fût de même pour le second cycle : nous aurions eu là ces travaux pratiques de Mathématiques, réclamés par un si grand nombre de nos collègues. Le Conseil Supérieur n'a pas voulu aller jusque-là, mais si le dessin géométrique garde son indépendance, une note spécifique, « chaque fois que ce sera possible, on confiera l'enseignement du dessin géométrique dans le second cycle au professeur de mathématiques de la classe ». C'est là un résultat dont il faut se contenter pour le moment.

Un projet de modification des horaires avait, dès qu'il avait été connu, soulevé une certaine émotion. Il a été retiré ; mais modifié depuis, et déjà soumis au Comité consultatif de l'E. S., il sera sans doute présenté en juillet au Conseil Supérieur. S'il allège sérieusement le travail des élèves et atteint également toutes les spécialités, je crois que les mathématiciens devront, comme les autres, se résigner aux sacrifices nécessaires. Mais il est inadmissible que l'enseignement scientifique seul soit touché et je défendrai énergiquement l'horaire actuel de seconde et surtout de première C et D. C'est en effet dans ces classes que commence sérieusement la formation mathématique des élèves et le professeur a besoin de beaucoup de temps, moins pour exposer le programme que pour apprendre aux élèves à l'appliquer et leur donner de bonnes habitudes.

Pour défendre efficacement les intérêts de notre enseignement, j'ai besoin de l'appui de tous. J'ai trouvé une aide puissante dans l'Association des Professeurs de Mathématiques, dont le président a bien voulu m'accompagner dans plusieurs démarches importantes. Permettez-moi, si je suis élu, de compter sur votre collaboration et veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mon entier dévouement.

A. HUARD,

*Professeur au Lycée Henri IV,*

*Membre sortant du Conseil Supérieur de l'I. P.*

## 2. Résultats des élections

### *Agrégés de mathématiques des lycées*

Electeurs inscrits : 243

Votants : 206

Bulletins blancs, illisibles, irréguliers : 14, à déduire du nombre des votants.

Majorité absolue des suffrages exprimés : 97.

Nombre de membres à élire : 1.

MM. Huard .....	168 voix
Gros .....	8 »
Andrieu .....	3 »

MM. Bioche, Commissaire, Cor, Durand, Goulin, Grévy, Lelievre, Marotte, Portalier, Pradel, Puig, Rougier, Sauvage, chacun une voix.  
M. HUARD *est élu*.

*Licenciés ès-sciences des collèges*

M. BONIN, professeur de mathématiques au collège de St-Germain-en-Laye, *est élu* par 539 voix sur 563 votants.

---

*Le Gérant :*

---

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES A. COUESLANT. — 15.375



